

Numéro : DIR24 - 217

Date : 13 décembre 2024



GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

DIRECTOIRE

DECISION

OBJET : Approbation des tarifs domaniaux 2025

Vu :

- l'article R5312-30 7° du code des transports ;
- l'article 2.1 i du règlement intérieur ;
- la décision CS 24-16 du 27 septembre 2024 approuvant la politique tarifaire 2025 ;
- la note de la direction générale adjointe en charge du développement en date du 11 décembre 2024 ;
- la brochure domaniale 2025.

Le directoire

- approuve les évolutions apportées à la brochure tarifaire domaniale 2025 selon les modalités suivantes :
 - o intégration dans la partie « mesures communes » des indemnités pour occupation sans titre,
 - o évolution des coefficients pour les tarifs fonciers, de la tarification applicable au roulier et des cas d'application pour les hivernages de navire pour la direction territoriale du Havre,
 - o suppression de la notion d'usage portuaire pour la tarification bâtiments à la direction territoriale de Rouen,
 - o modification du coefficient Kp pour les tarifs ICAL (hors Paris) et minoration de la part fixe des redevances ICAL dans la mise en place de la redevance variable complémentaire pour la direction territoriale de Paris ;
- approuve l'augmentation de 4% des tarifs relevant des indices ILAT, indice des fermages et ICC lissé ;
- approuve l'augmentation des tarifs portant sur les pipelines d'intérêt général destinés au transport, l'extraction de granulats marins au Havre et à Rouen et sur les bateaux-logement selon les indices de référence (ING, TP06 et ICC).
- approuve l'évolution des tarifs de l'immobilier de la direction territoriale de Paris en fonction de l'état des entrepôts et bureaux en tenant compte des prix du marché ;

- décide que la présente décision et la brochure tarifaire domaniale 2025 approuvées sont mises à la disposition du public sur le registre disponible au siège du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine et est publiée sur le site internet du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (www.haropaport.com).

Christophe BERTHELIN,
Président du Directoire par
intérim



Krishnaraj DANARADJOU

Florian WEYER

ABSENT

Dominique RITZ

Antoine BERBAIN